



Public cible :

Nouveaux contrôleurs AFC
et contrôleurs AFC récents
dans leur poste

Pré-requis :

Avoir suivi les modules en E-learning du socle commun AS et avoir participé aux modules 1 à 4B du parcours.

Avoir réalisé ou participé à plusieurs contrôles.
Connaître la réglementation des prestations de service et l'outil SIAS.

Modalités pratiques

Durée : 4 jours soit 28 heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Présentiel

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
600 €

Modalités animation :

Présentiel

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe de 8 contrôleurs
Caf minimum

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :

En 2025 : 87% (25 stagiaires, 2 sessions) / En 2024 : 84% (12 stagiaires) / en 2023 : 85 % (15 stag) / En 2022 : 93 % (12 stag) et Module Experts 2022 : 92 % (5 stag)

Tarifcation :

Coût national : 600 € / stagiaire / module en présentiel

CONTROLEUR AFC - Module 4C - PNC

Alsh extra - ados avec cas pratique

MAJ : Vendredi 13 mars 2026

Objectifs professionnels :

Développer son expertise en matière de contrôle des AFC

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Réaliser dans son intégralité une procédure nationale de contrôle
- Intégrer une doctrine nationale et partagée de l'utilisation des procédures nationales de contrôle
- Identifier les points de vigilance et les difficultés d'utilisation

Contenu :

Un module de 4 jours pour la **Pnc Alsh extra - ados**.

- Appropriation commune de la procédure nationale de contrôle.
- Présentation du référentiel risques.
- Étude commentée autour de cas pratiques qui permettent de dérouler intégralement la procédure nationale de contrôle et de montrer ses adhérences avec les nouveaux outils du contrôle.
- Formalisation des points clés d'une doctrine d'utilisation partagée.

Méthodes mobilisées :

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives

et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43